

# OUVERTURE MEDIATIQUE, PLURALISME ET AUDIOVISUEL

Ajustements au Sénégal, du monopole au numérique

Comment faisait-on avant ? Quand il n'y avait pas de réseaux sociaux en ligne, quand l'internet n'était pas démocratisé, quand les outils mobiles de communication balbutiaient, quand il y avait des monopoles de diffusion de la radio et de la télévision. Comment faisait-on pour malgré tout assurer l'expression démocratique, avoir un audiovisuel citoyen. Et avec parfois des pans entiers de territoire non couverts par la radio et la télévision.

Il importe de témoigner des divers ajustements qui ont été nécessaires dans le domaine de l'audiovisuel pour accompagner les politiques générales d'ouverture démocratique menées alors dans un pays comme le Sénégal. Mais pas seulement. Savons-nous vers quoi nous allons au plan mondial ? Quelle expression pluraliste dans l'audiovisuel à l'ère du tout numérique, des via-TIC, des amas de données ?



**Guila THIAM**, est Secrétaire général du CIRTEF depuis 2003. Il a occupé entre autres, les fonctions de Directeur général de la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise de 1992 à 2001. Il est Chevalier de l'Ordre National du Lion du Sénégal. Il a participé à différentes conférences internationales sur les télécommunications et sur la communication audiovisuelle (de 1982 à 1999). De 1992 à 2001, il a été membre du Conseil d'administration de Canal Horizons Sénégal. Il a été conférencier aux éditions 2, 3 et 4 des Universités Africaines de la Communication de Ouagadougou (UACO) et panéliste au premier forum mondial 97 de la télévision à l'ONU.

Guila THIAM

Guila THIAM

# OUVERTURE MEDIATIQUE, PLURALISME ET AUDIOVISUEL

Ajustements au Sénégal,  
du monopole au numérique

OUVERTURE MEDIATIQUE,  
PLURALISME ET AUDIOVISUEL

ISBN : 978-2-343-05276-2  
21 €



L'Harmattan